



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
le **27 avril 2017**, à **19H00**.

Affiché le 20/04/2017

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal en date du 29 mars 2017
- 02 - Elaboration du P.L.U - Modifications du P.A.D.D
- 03 - Classement dans la voirie communale de la Rue de l'Arbousier (parcelles BE192 et 214)
- 04 - Agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap')
- 05 - Groupement de commande véhicules électriques - Hérault Energie
- 06 - Décision prise en application de l'article L2122-22
- 07 - Informations et questions diverses

Le Maire, M. Rodolphe CAYZAC